

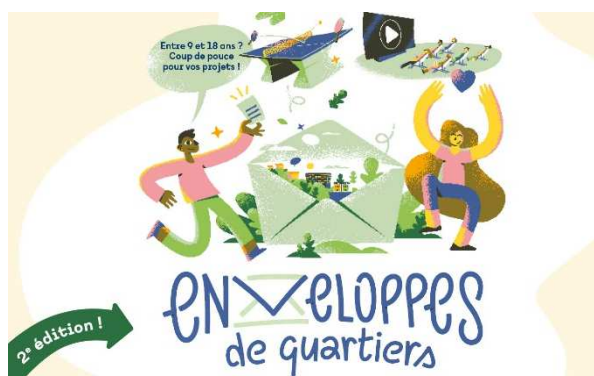
COMMUNIQUÉ

Enveloppes de quartiers : dépôt de projet prolongé jusqu'au 23 février !

La Ville de Rezé prolonge la phase de dépôt de projets de la deuxième édition des Enveloppes de quartiers, jusqu'au 23 février. Lors de la première édition en 2023, les 7 projets lauréats ont été réalisés ou inaugurés dans chacun des quartiers et trouvent à présent place dans la ville.

Pour 2025, le cœur du dispositif reste le même, 5 000€ par quartier par projet lauréat, avec deux nouveautés :

- › la possibilité – tout en restant dans le champ des compétences de la Ville - de déposer des projets sur le foncier métropolitain (trottoir, chaussée, voirie).
- › la mise en place d'un 4^{ème} jeton de vote pour soutenir en priorité les projets portés par les enfants et les jeunes de moins de 18 ans.



Qui peut participer ? Les habitantes et habitants de Rezé, de 9 ans et plus, formant une équipe de trois personnes minimum. Les porteurs de projets ne sont pas obligés de résider dans le quartier qui est concerné par le projet qu'ils proposent.

Le dépôt de projet se fait sur la plateforme dédiée : enveloppesquartiers.reze.fr

Les services de la Ville étudieront les projets pour vérifier s'ils sont réalisables matériellement et financièrement, et respectent le règlement.

« La première édition de ce dispositif de participation citoyenne a été un véritable succès », souligne Éva Paquereau, adjointe dialogue citoyen. « Les Enveloppes de quartiers sont un formidable moyen de rendre les habitantes et habitants actrices et acteurs de leur ville et de les fédérer autour de projets. Pour cette deuxième édition, le dispositif a été enrichi et amélioré afin de donner un coup de pouce aux jeunes et permettre à davantage de projets d'être éligibles. Les chances sont grandes pour avoir l'espoir de voir son projet se concrétiser ! »

Calendrier :

- Du lundi 6 janvier au dimanche 23 février : dépôt des projets candidats
- Du 10 février au 30 mars : instruction par les services de la Ville
- Samedi 26 avril : annonce des projets retenus
- Du samedi 3 mai au dimanche 18 mai : vote
- Vendredi 6 juin : annonce des projets lauréats
- Juin 2025-juin 2026 : réalisation des projets lauréats